e 31 baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: <u>Betonkontakt</u> UFI: T9XQ-VNSJ-6N0J-GTQV

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Couche passivante

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Baumit GmbH Reckenberg 12

D-87541 BAD HINDELANG Telefon: + 49 8324 921 1025 Telefax: + 49 49 8324 921 1029

eMail (sachkundige Person): sdb@baumit.de

Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit 1.4 Numéro d'appel d'urgence Belgian Poison Centre (+352) 8002-5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

(suite page 2)

baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 1)

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

Indications complémentaires:

Contient des produits biocides: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description:

Préparation à partir de liants organiques, d'additifs colorés, de conservateurs, d'additifs et d'eau.

Composant	Composants dangereux:		
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	<0,05%	
	Eye Dam. 1, H318; ♦ Aquatic Acute 1, H400; ♦ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317, EUH208 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %		
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	≥0,0015-<0,025%	
	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ♠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ♠ Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %		
55065 94 O		<0.00159/	
55965-64-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10); Skin Sens. 1A, H317, EUH071	<0,0015%	
	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 2)

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non applicable.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** En cas de consultation d'un médecin, cette fiche de données de sécurité doit être présentée si possible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction Pas d'autres informations importantes disponibles.

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine. Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 12

(suite page 4)

baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 3)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideCouleur:Rouge clairOdeur:CaractéristiqueSeuil olfactif:Non déterminé.Point de fusion/point de congélation:Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition >100 °C Inflammabilité Non applicable.

(suite page 5)

baumit.com

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 4)

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non applicable. Inférieure: Supérieure: Non applicable. Point d'éclair Non applicable. Non déterminé. Température de décomposition:

pH à 20 °C 8-9

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé.

Solubilité

Entièrement miscible l'eau: Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

1,505 g/cm3 Densité à 20 °C: Non déterminé. Densité relative Non déterminé. Densité de vapeur: Densité de vapeur relative Non déterminé. Caractéristiques des particules Non applicable.

9.2 Autres informations

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Test de séparation des solvants:

VOC (CE) 0,1 % (gem. RL 2004/42/EG)

0,10 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

Changement d'état

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant **Aérosols** néant **Gaz comburants** néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant néant

Matières solides comburantes Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant

(suite page 6)

Page: 6/9

Fiche de données de sécurité

Baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 5)

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Valeurs LD	/LC50 dé	terminantes pour la classification:		
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one				
Oral	LD50	597 mg/kg (rat)		
2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one				
Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)		
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)		
Inhalatoire	LC50/4 h	0,05 mg/l (ATE)		
55965-84-9	55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-			
	isothiazo	ol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)		
Oral	LD50	53 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	50 mg/kg (ATE)		
Inhalatoire	LC50/4 h	0,5 mg/l (ATE)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 6)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12 1 Toxicité

IZ.I IUXIC	ite
Toxicité ac	quatique:
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
EC50 48 h	4,4 mg/l (Kru)
LC50 96 h	1,6 mg/l (Fish)
2682-20-4	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one
LC50 96 h	0,19 mg/l (Fish)
LC50 48 h	0,056 mg/l (Kru)
55965-84-9	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-
	isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
EC50 72 h	0,048 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
EC50 48 h	0,1 mg/l (daphnia) (OECD 202)
EC50 96 h	0,22 mg/l (truite arc) (OECD 203)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Catalogue européen des déchets		
08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11	
15 01 02	emballages en matières plastiques	

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité

BQU baumit.com

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 7)

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au tra	ansport
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA	on néant
14.2 Désignation officielle de transport de l ADR, ADN, IMDG, IATA	'ONU néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	r Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformén aux instruments de l'OMI	nent Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité



selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 06.09.2023 Numéro de version 7 (remplace la version 6) Révision: 06.09.2023

Nom du produit: Betonkontakt

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H314

H315 Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. H317 Provoque de graves lésions des yeux. H318 Mortel par inhalation. H330

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH208 Contient . Peut produire une réaction allergique.

Service établissant la fiche technique: Abteilung Qualitätssicherung

Contact: sdb@baumit.de

Date de la version précédente: 06.09.2023 Numéro de la version précédente: 6

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente